**DEMANDE DE FINANCEMENT POUR ASSISTER À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FEMC**

*Promouvoir la participation des étudiants en médecine au sein de la FEMC*

CFMS AGA: 23 au 25 septembre 2016 • Edmonton, Alberta

La **Fédération des étudiants et étudiantes en médecine du Canada** représente les étudiants en médecine canadiens au niveau national. Nous supportons et représentons nos membres en plus de leur offrir des services de communication alors qu’ils apprennent à servir leurs patients et la société.

La FEMC, en partenariat avec Gestion financière MD, a mis des fonds de côté pour l’année 2015-2016 afin de fournir une assistance financière pour des étudiants en medicine membres qui souhaiteraient assister à notre Assemblée générale annuelle, tenue du 23 au 25 septembre 2016 à Edmonton, en Alberta. Tout financement est sujet à notre politique de transport, qui peut être trouvée en ligne à [CFMS Travel Policy](http://www.cfms.org/attachments/article/139/policy-travel.pdf).

Les candidats sélectionnés pour recevoir du financement se verront rembourser les coûts de leur transport jusqu’à la réunion, en accord avec la politique de transport de la FEMC. Les frais d’inscriptions à la conférence seront également payés et le logement sera fourni dans une chambre d’hôtel partagée avec 3 autres récipiendaires du même sexe. Le logement sera arrangé directement par la FEMC et tout autre logement (i.e. dans une autre chambre d’hôtel) ne pourra pas être remboursé.

Cette initiative aide des membres non élus à assister à des rencontres de la FEMC dans le but d’accroître leur connaissance de la structure et des multiples fonctions de notre organisation en plus d’augmenter l’intérêt de nos membres à participer à nos activités.

Le processus d’application est compétitif et la FEMC reçoit souvent beaucoup plus d’applications que le nombre de places qu’elle peut financer. Les candidats sont sélectionnés seulement au mérite de leur application écrite telle qu’évaluée par un comité de selection.

Veuillez communiquer avec le représentant FEMC de votre école pour plus d’informations au sujet de ces réunions et visitez le [www.cfms.org/fr](http://www.cfms.org/fr) pour en apprendre plus sur la FEMC.

**Éligibilité:**

1. Les candidats doivent être étudiants en médecine à une école membre de la FEMC au Canada ou membres individuels de la FEMC (étudiant dans une faculté de médecine du Québec).
2. Les candidats ne doivent pas être le président actuel de leur association étudiante de médecine ni le Représentant FEMC (Jr. ou Sr.) ou le Global Health Liaison. Également, les officiers de la FEMC et les représentants au sein des organisations externes qui sont financés séparément ne sont pas éligibles.
3. Les étudiants en médecine qui ont reçu du financement de la FEMC pour assister à une assemblée générale au préalable ne sont pas éligibles à une deuxième bourse de financement.
4. Les récipiendaires d’une bourse de financement doivent être présents à partir du début de la rencontre (8:30am le vendredi 23 septembre 2016) et doivent être présents pendant l’entièreté de la rencontre afin d’être éligibles. Le logement sera fourni pour les récipiendaires pour jeudi, vendredi et samedi soir seulement.
5. Les récipiendaires devront soumettre un paragraphe résumant leur expérience au cours de la réunion. Le remboursement des coûts de voyagement ne sera fait que lorsque ce paragraphe résumé aura été reçu par la FEMC.

**Instructions d’application – VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT:**

1. Les candidats doivent remplir le formulaire de demande de financement () avant ***le 9 juillet 2016 à 11:59pm (votre heure locale)***. Les applications reçues après la date limites ne seront pas retenues.
2. Une fois leur formulaire soumis, les candidats recevront un courriel d’avis de réception dans les 72 heures.
3. Les applications seront rendues anonymes puis évaluées par les membres d’un comité de sélection.
4. Les candidats recevront le résultat du processus au plus tard le **1er août 2016**.
5. Nous demandons aux candidats d’éviter de s’inscrire au AGA 2016 avant de recevoir le résultat du processus d’application afin d’éviter les annulations tardives; les récipiendaires des bourses de financement recevront leur réponse à temps pour pouvoir s’inscrire pour la réunion.
6. Les récipiendaires des bourses de financement recevront des instructions détaillées leur demandant de confirmer leur participation. Le transport doit être réservé de façon à permettre au récipiendaire de participer à l’assemblée générale dans son entièreté.
7. Les récipiendaires se feront rembourser leur transport, en accord avec la politique de transport de la FEMC, après avoir soumis un rapport de dépenses ainsi qu’un paragraphe résumant leur expérience lors de la réunion. Les chèques sont généralement produits dans les 2 semaines suivant la réception de ces documents.
8. Les récipiendaires doivent soumettre leur rapport de dépenses et leur paragraphe.